

NOTICE D'INSTRUCTIONS



MEUBLES REFRIGERES

HORS D'OEUVRES

DESSERTS

BOISSONS

SOUBASSEMENT BAIE LIBRE

SELF « PYRENOX »

Z.A Ayguelongue, 1 Rue Alexandro Volta – 64121 MONTARDON

Tél : 05 59 33 23 73

SELF “PYRENOX”

MEUBLES CONFORMES AUX DIRECTIVES SUIVANTES :

73/23 CEE : BASSE TENSION, SECURITE ELECTRIQUE

89/336 CEE : COMPATIBILITE ELECTROMAGNETIQUE

93/68 CEE : MARQUAGE

*2002/96/CE : DECHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES
ET ELECTRONIQUES*

INDEX

	<i>Pages</i>
<i>AVERTISSEMENTS GENERAUX</i>	<i>1</i>
1 - NOTICE D'INSTALLATION	2
1.1 - <i>PLAN DE RESERVATION</i>	<i>2</i>
- <i>Avertissements particuliers, positionnement</i>	<i>3</i>
1.2 - RACCORDEMENT ELECTRIQUE	4
- <i>Branchement électrique, liaison équipotentielle</i>	<i>4</i>
- <i>Alimentation électrique des matériels de restauration en libre service</i>	<i>5</i>
- <i>Schéma frigorifique</i>	<i>6</i>
- <i>Schéma électrique</i>	<i>7</i>
- <i>Nomenclature</i>	<i>8</i>
- <i>Puissance électrique</i>	<i>9</i>
1.3 - <i>EVACUATION DES EAUX DE CONDENSATS</i>	<i>10</i>
2 - NOTICE D'UTILISATION	11
2.1 - <i>INDICATIONS GENERALES</i>	<i>11</i>
2.2 - <i>UTILISATION ET FONCTIONNEMENT</i>	<i>12</i>
- <i>Tableau de commande</i>	<i>13</i>
2.3 - <i>NETTOYAGE ET ENTRETIEN</i>	<i>14 à 16</i>
3 - NOTICE DE MAINTENANCE	17
4 - PANNES EVENTUELLES (S.A.V)	18

AVERTISSEMENTS GENERAUX

Les travaux d'installation, de mise en marche, d'entretien du meuble peuvent être exécutés uniquement par le personnel qualifié des installateurs autorisé par le constructeur.

Lire attentivement les indications reportées dans ces instructions, elles sont fondamentales pour la sécurité de l'installation, l'utilisation et l'entretien du meuble.

- 1) - *Après avoir déballé le meuble, s'assurer qu'il n'a pas subi de dommages lors des manutentions ou transports.*
- 2) - *Avant de commencer les opérations de positionnement sur le site, contrôler les puissances, les tensions d'alimentation. Vérifier sur la plaquette des caractéristiques qu'elles correspondent à celles disponibles sur les lieux.
La plaque des caractéristiques est placée à droite côté service dans le placard technique du meuble.*
- 3) - *L'appareil doit être utilisé exclusivement pour l'emploi prévu : le maintien en température de plats précédemment réfrigérés, toute autre utilisation n'est pas conforme.*
- 4) - *Si le meuble ne fonctionne pas correctement, il faut l'éteindre immédiatement, interrompre ou débrancher toutes les alimentations électriques.*

Le constructeur se réserve le droit d'apporter à ses fabrications les modifications qu'il juge nécessaires et utiles sans en compromettre les caractéristiques essentielles.

Certains matériels présentés bénéficient de la marque N.F HYGIENE ALIMENTAIRE. Toute modification qui leur est apportée leur fait perdre le bénéfice du droit d'usage de cette marque.

Organisme certificateur :

AFNOR Certification, 11 Rue Francis de Pressensé, 93571 St Denis La Plaine Cedex

Conformité au règlement NF 03 1

Garanties certifiées :

- aptitude au nettoyage*
- performances frigorifiques.*

INSTALLATEUR

1 - NOTICE D'INSTALLATION

L'installation doit respecter les réglementations et normes suivantes :

Réglementation en vigueur dans les bâtiments concernant la sécurité incendie (EPR)

Application de la prévention des accidents de travail (Code du Travail).

Normes d'installation électrique :

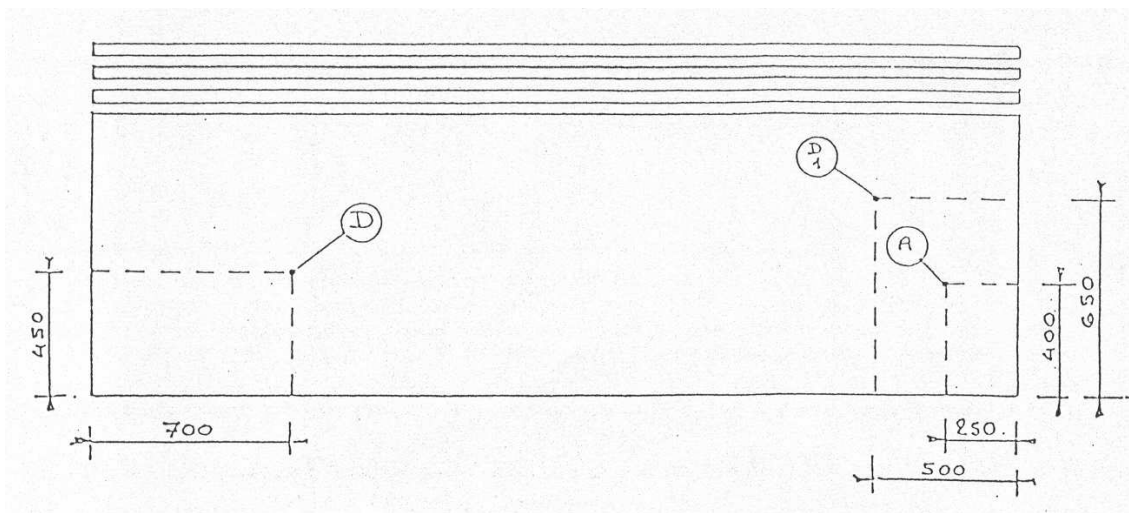
NFC 15-100 et NFC 15-201.

1.1 - Réservations des alimentations au sol

Arrivée électrique 230 volts mono + Terre
A 2 m de câble H07 R.NF. En attente
Protégé sur une hauteur de 150 mm du sol par gaine PVC rigide étanche
diam. 50 mm.

Meuble réfrigéré réserve réfrigéré
D Vidange PVC diam. 40 mm dépassant de 150 mm du sol
Siphonnage lors du parcours sous dalle

D1 Meuble réfrigéré baie libre
Vidange PVC diam. 40 mm



AVERTISSEMENTS PARTICULIERS

Selon les normes, un interrupteur omnipolaire avec ouverture des contacts sera au minimum moins 3 mm par pôle, il doit être installé entre l'appareil et le réseau de distribution électrique.


*Le fil de terre ne doit **jamais** être interrompu.*

POSITIONNEMENT

Enlever tous les emballages de protection du meuble.

En position le meuble doit être de niveau. Pour pallier les dénivellations du sol, il suffit de régler la hauteur des vérins.

Plaque des caractéristiques du meuble

	MODELE	<input type="text"/>
PYRENOX	N° SERIE	<input type="text"/>
64121 MONTARDON 05.59.33.23.73	PUISSANCE	<input type="text"/> W
	FREQUENCE	<input type="text"/> HZ
	TENSION	<input type="text"/> V
FLUIDE FRIGORIGENE	HP	<input type="text"/>
	INTENSITE	<input type="text"/> A
	bar	<input type="text"/>
	MASSE	<input type="text"/> g
	Indice de Protection IP	<input type="text"/>
	CLASSE	<input type="text"/>
	PRESSION MAXI	<input type="text"/> BARS

1.2 - RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Branchement électrique - liaison équipotentielle

Pour accéder au bornier, il faut enlever le tableau vertical du placard technique sur le côté droit du meuble côté service.

Le schéma électrique est dans le placard technique.

Nous rappelons que l'interrupteur principal de l'alimentation, en amont de l'appareil, doit se trouver à proximité du meuble, il doit être facilement accessible.

Le câble de branchement mis à la disposition de l'installateur ne peut avoir des caractéristiques inférieures au tableau ci-après.

Le câble doit être enfilé dans le serre-câble et ensuite bloqué.

Le conducteur de terre doit être plus long que les autres, ce dernier, en cas de traction, se débranchera après les conducteurs de tension.

La sécurité de l'appareil est garantie seulement lorsque le câble de branchement est correctement relié à la terre, selon les règles en vigueur.

Si l'appareil est à insérer dans le système d'équipotential, la vis prévue à cet effet se trouve dans la partie inférieure du flanc à droite (côté service). Elle est marquée d'un symbole particulier.

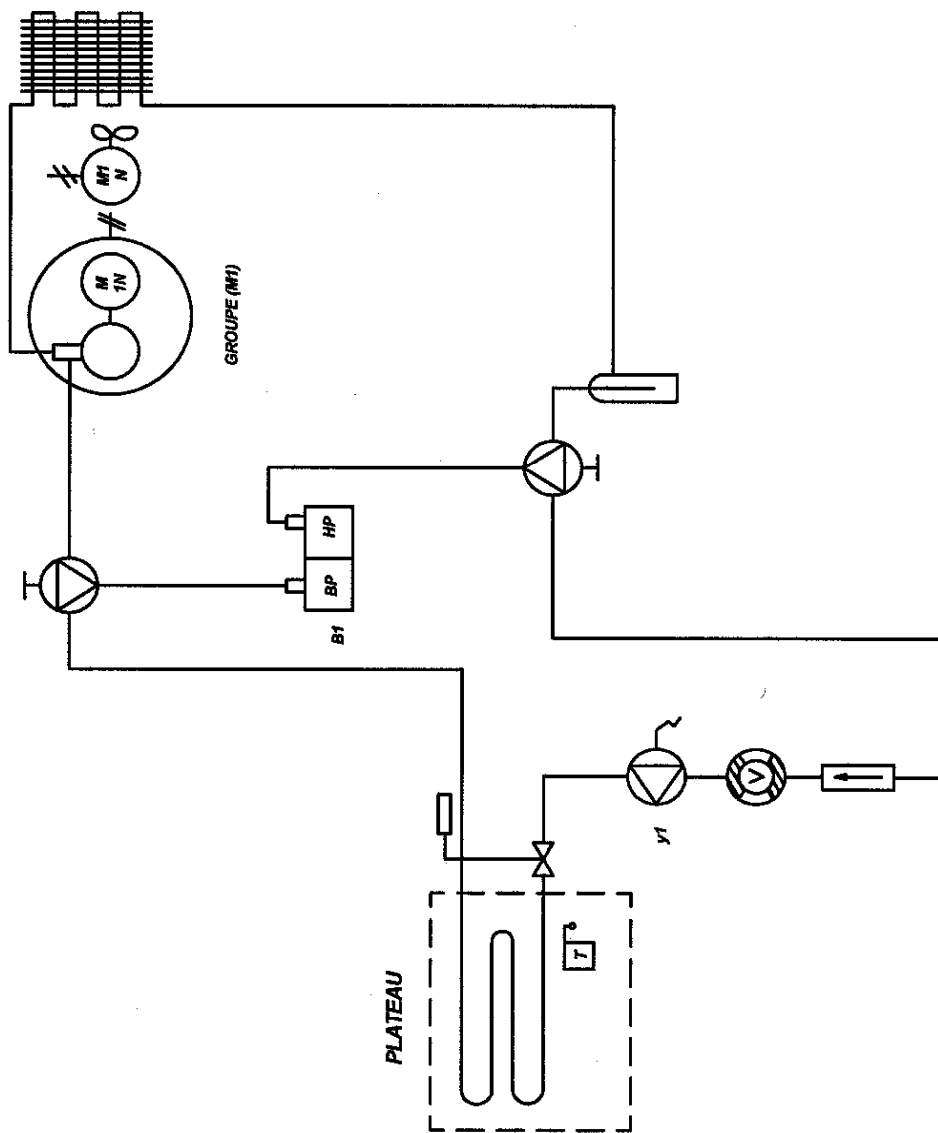


ALIMENTATION ELECTRIQUE DES MATERIELS
DE RESTAURATION EN LIBRE SERVICE

NOTICE TECHNIQUE

Installation électrique à la charge du Maître d'ouvrage.

- 1 - Mise en place d'une canalisation électrique en câble U 1000 Ro 2 V multiconducteurs, comportant le conducteur de Protection - PE - repéré en couleurs Vert / Jaune.*
- 2 - Protection, en amont, de cette canalisation contre les surcharges, dispositif de protection calibré selon l'intensité admissible par la section des conducteurs.*
- 3 - Protection contre les contacts indirects de cette canalisation et de l'équipement, dispositif approprié au Régime Neutre de l'installation.*

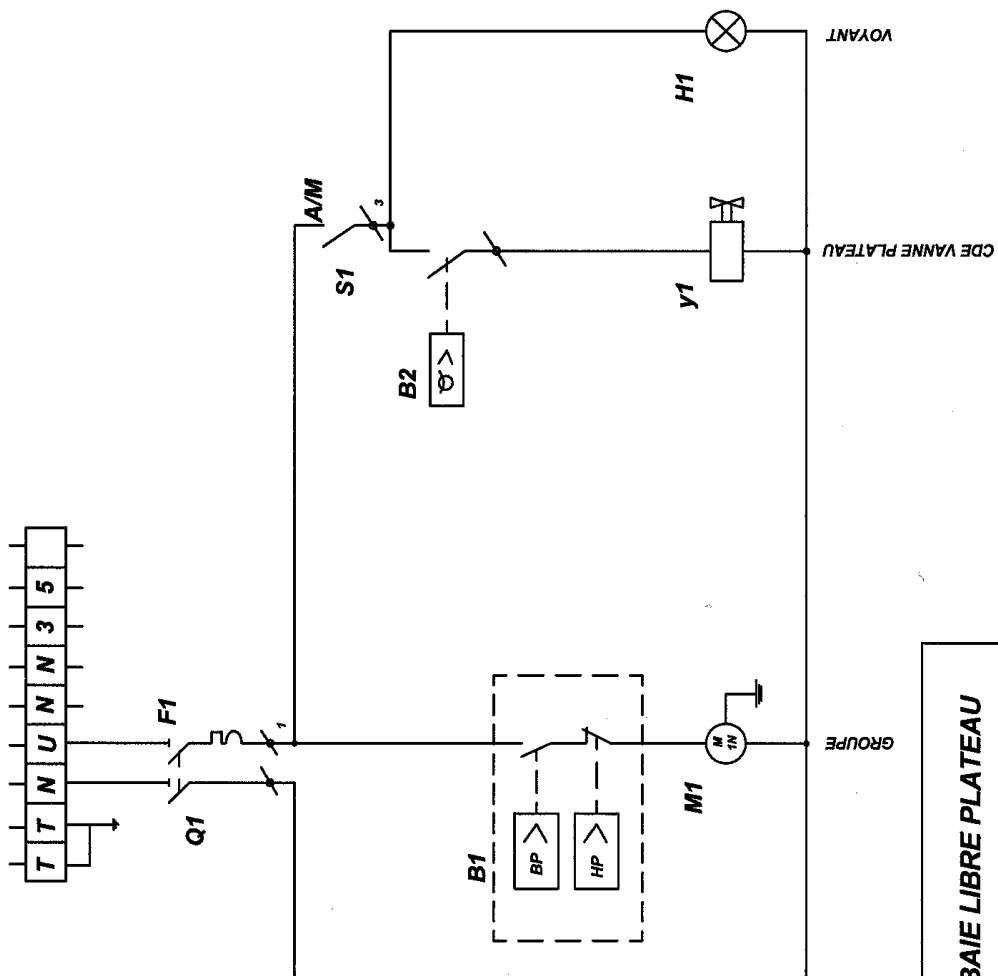


BP : 0.2 bar

DIFF : 2 bar

HP : 28 bar

**SCHEMA FRIGORIFIQUE FLUIDE R 404 A
MEUBLE BAIE LIBRE PLATEAU REFRIGERE**



MEUBLE FROID BAIE LIBRE PLATEAU

NOMENCLATURE : MEUBLE FROID
Type : Plateau - Baie libre
N° de série :

REPERE	DESIGNATION	QTE
Q1	DPN C6 HAGER MF 706	1
B1	Pressostat HP BP auto P78 LCA 9300	1
M1	Groupe AEZ 4425 EHR	1
S1	Interrupteur : ZB2 BZ 101 + ZB2 BD2	1
B2	Thermostat JTAMH 3036	1
Y1	Vanne solenoide VE 142 IR	1
	Detendeur TS2 68 Z 3414	1
	Buse n° OX	1
H1	Voyant ORANGE Ref: 0642(EGD)	1
	FLUIDE R 404 A	

PUISSANCE ELECTRIQUE DES MEUBLES REFRIGERES

MEUBLE	LONGUEUR	PUIS. TOTALE ABSORBEE	VOLTAGE	NF
DESSUS SEUL	2300	500 w	230 v + t	
DESSUS SEUL	2000	500 w	230 v + t	X
DESSUS SEUL	1600	500 w	230 v + t	X

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES MEUBLES FROIDS**DESSUS + VITRINE REFRIGERE**

LONGUEUR MEUBLE	BESOIN PUISSANCE FRIGORIFIQUE	GROUPE (C.V.)	TYPE	FREON	PUISSANCE FRIGORIFIQUE à -10°	TENSION	ASPIRATION / LIQUIDE	PUISSANCE ABSORBEE (w)
2300	350 w	1/5	AEZ 4425 ZHR	R 404 A	290 w	230 + t	3/8...1/4	500
2000	300 w	1/5	AEZ 4425 ZHR	R 404 A	290 w	230 + t	3/8...1/4	500
1600	250 w	1/5	AEZ 4425 ZHR	R 404 A	290 w	230 + t	3/8...1/4	500

1.3 - EVACUATION DES EAUX DE CONDENSATS

L'eau descend dans un bac placé à la partie inférieure du meuble.

A - Le bac de récupération des eaux

B - Le bac chauffant permettant la ré évaporation.

C - La vidange peut s'effectuer directement dans un petit regard.

UTILISATEUR

2 - NOTICE D'UTILISATION

2.1 -INDICATIONS GENERALES D'UTILISATION

Lire avec attention les indications de ce paragraphe : elles contiennent les règles de base sur la sécurité, le fonctionnement et l'entretien du meuble. L'appareil a déjà été soumis à un contrôle de la part du personnel qualifié, à la fin de sa construction en usine.

Le non respect de ces règles peut compromettre la sécurité de l'appareil et de l'utilisateur.

Le constructeur décline toute responsabilité dans le cas où le bon fonctionnement d'origine prévu pour le meuble n'est pas respecté par des modifications ou l'addition de dispositifs.

Avant la mise en fonctionnement d'un meuble neuf, il faut le nettoyer en profondeur.

Débrancher l'appareil du réseau électrique, le nettoyer avec de l'eau chaude et les produits prévus au chapitre nettoyage et entretien.

2.2 - UTILISATION ET FONCTIONNEMENT

1° - Le constructeur décline toute responsabilité dans le cas où le fonctionnement prévu est altéré par l'inobservance des instructions.

2° - Vérifier que les grilles de ventilation ne sont pas obstruées par la présence d'objets déposés ou en attente à proximité, pour éviter une gêne aux flux d'air de refroidissement du groupe.

3° - Connecter l'interrupteur général de l'appareil, enclencher le bouton marche arrêt, l'appareil est mis sous tension, le voyant orange s'allume.

4° - Vérifier le pré réglage de la réfrigération qui est effectué en usine, le thermostat doit être réglé à - 4° C.

La température de - 5° à - 8° C du plateau sera obtenue en moyenne 90 minutes après le fonctionnement.

Le meuble plateau réfrigéré est un appareil de maintien en température, la température initiale des aliments préalablement réfrigérés doit être comprise entre 0° et + 3° C avant le chargement du plateau.

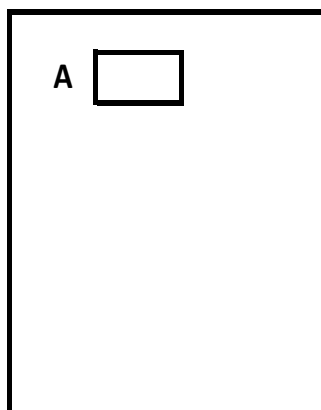
Le maintien des températures des aliments déposés sur le plateau réfrigéré est garanti : 60 minutes entre 0° et + 8° C.

Le meuble peut être pourvu de roues.

En cas de déplacement, il faut au préalable, le débrancher du réseau électrique.

TABLEAU DE COMMANDE

MEUBLE REFRIGERE



A – Régulateur électronique.

Accès exclusivement réservé au personnel qualifié

2.3 - NETTOYAGE ET ENTRETIEN

FREQUENCE :

Le matériel doit être nettoyé après chaque utilisation

MOYENS :

Durant le nettoyage, il faut éviter l'utilisation des substances acides ou corrosives, éponges ou brosses en acier ordinaire, elles laissent des particules de fer qui produisent des points de rouille en s'oxydant.

PROTECTION DES MAINS

Gants caoutchouc (genre : Mapa ou similaire)

QUELQUES RECOMMANDATIONS :

PRODUITS DE NETTOYAGE CONSEILLES

Savons liquide (Teepol, Mir vaisselle ou similaire)

Crème à récurer (Cif liquide ou similaire)

Désinfectants (Produit à base d'ammonium quaternaire)

Ensuite rinçage à l'eau claire.

2.3 - NETTOYAGE ET ENTRETIEN (suite)

DETERGENTS - LESSIVES :

*La plupart des détergents, lessives à usage domestique et savon sont utilisables. Les produits “lave-vitres” sont adaptés au nettoyage périodique. Il convient, quel que soit le produit utilisé, de **l’éliminer** parfaitement après nettoyage.*

*De même, on préférera les “crèmes à récurer” aux poudres et abrasifs. Le **rincage à l’eau claire** doit conclure l’opération.*

SOLVANTS :

*Les solvants à usage domestique peuvent être utilisés. Il convient d’éliminer les résidus par un nettoyage lessiviel puis **rincage à l’eau claire**.*

PRODUITS DE NETTOYAGE INTERDITS

Solvants (diluant aliphatique)

Produits acides (sulfurique, chlorhydrique)

Désinfectants

2.3 - NETTOYAGE ET ENTRETIEN (suite)

PRODUITS ACIDES :

L'acide chlorhydrique est **rigoureusement INTERDIT**. Les inox, au contact avec la simple vapeur se dégradent (ex : sur un carrelage neuf nettoyé à l'acide).

Les produits classiques, telles les solutions de soude et de potasse ne sont pas dangereuses. Leur utilisation doit être suivie d'un **rinçage à l'eau claire**.

PRODUITS DESINFECTANTS :

L'eau de javel chaude, même diluée est strictement INTERDITE. L'eau de javel diluée dans l'eau froide doit être utilisée avec précaution. Il faut limiter le temps de contact et toujours **rincer l'eau claire**.

Même précautions pour désinfectants chlorés ou halogènes (bromés, iodés et fluorés).

Bien entretenu, l'acier inoxydable ne nécessite pas de protection supplémentaire.

Si le meuble n'est pas utilisé durant une longue période, il faut passer un chiffon imprégné d'huile de vaseline, de façon à étendre un voile de protection ; de plus, il faut aérer les lieux de façon périodique.

3 - NOTICE DE MAINTENANCE

Principales pièces d'usure :

- le voyant lumineux,
- la vanne solénoïde,

Tout travail de réparation qui peut s'avérer nécessaire dans le temps, doit être confié exclusivement à du personnel qualifié.

Nous vous conseillons de vous adresser au centre où a été effectué l'achat du meuble, avec les indications les plus précises possibles sur l'inconvénient constaté.

Ces informations aideront l'assistance pour l'intervention.

A la fin de l'utilisation, il faut interrompre le fonctionnement de l'appareil et le branchement électrique en amont.

Ensuite, le meuble doit être nettoyé en profondeur, c'est une garantie de longue vie.

En cas de déplacement du meuble, il faut au préalable :

- Le débrancher du réseau électrique.

4 - PANNES EVENTUELLES (S.A.V)

ARRET DE LA REFRIGERATION ET DU GROUPE

- Vérifier les fusibles
- Vérifier le groupe
- Vérifier le thermostat
- Vérifier la vanne solénoïde

ARRET DE LA REFRIGERATION, LE GROUPE FONCTIONNE SEQUENTIELLEMENT

- Vérifier que le condenseur n'est pas obstrué
- Vérifier la charge du fluide de réfrigération
- Vérifier le fonctionnement du ventilateur condensateur
- Vérifier la vanne solénoïde

ARRET DE LA REFRIGERATION, LE GROUPE FONCTIONNE EN PERMANENCE

- Vérifier le pressostat
- Vérifier l'électrovanne
- Vérifier le thermostat

Les pièces de rechange sont référencées dans la nomenclature.